

LE GRAND GIBIER

↳ L'indemnisation des dégâts de grand gibier 2019/2020

447 dossiers ouverts :

113 hectares de surfaces en céréales détruites

52.86 Hectares de re semis de maïs

44 hectares de remises en état de prairies

Et 3 ha 45 de pertes de récoltes

*Pour un montant total indemnisé de : 169 446 contre 543 000€ en 2018/2019.

↳ La prévention des dégâts et les aides fédérales

- 236 demandes d'aide au fonctionnement pour un montant de 53 986€
- 89 demandes d'aide technique pour du petit gibier pour un montant de 22 625€
- 134 demandes d'aide technique pour le grand gibier, dont 52 conventions protection pour le grand gibier pour un montant total de 48 000€

Auxquelles viennent s'ajouter :

- La prise en charge par la FDC de 30% du cout des analyses trichine sanglier, soit environ 7 400€.
- Les dépenses engagées par la FDC pour du maïs-agrainage, au-delà des quantités cédées par les coopératives Euralis et Lur Berri, ainsi que pour le répulsif sanglier rétrocédé aux agriculteurs représentent un montant de 38 000€



Soit plus de 45 000€ de dépenses supplémentaires engagées par la FDC pour le grand gibier, au titre de la prévention.

↳ Le bilan des plans de chasse et plans de gestion

- Au 10 avril 2021, 5 203 sangliers ont été déclarés prélevés à la chasse jusqu'au 31 mars.

En 2019/2020, 5 287 sangliers avaient été prélevés.

● L'attribution triennale 2019/2022 est de 24 138 chevreuils

6 793 chevreuils ont été prélevés durant la campagne 2019/2020, première année du second plan de chasse triennal 2019/2022, à comparer à 7852 au 28/03/2019.

6532 Chevreuils ont été prélevés la seconde année du plan triennal.

796 animaux ont été prélevés en tir d'été, soit plus de 12% des réalisations.

● Comptages grands cervidés 2020

Les comptages n'ont pas été réalisés durant le premier confinement.

● L'attribution triennale 2019/2022 de grands cervidés est de 756 animaux, dont 344 femelles et jeunes, 207 males et 205 cerfs de classe indifférenciée

*En seconde année du triennal, 163 animaux ont été prélevés.

Pour la saison 2019/2020 dans la zone de présence permanente du cerf, 153 animaux avaient été prélevés.

Dans la zone de présence occasionnelle du cerf, 11 animaux avaient été prélevés en 2018/2019, sur des communes des anciennes UG 11, 15, 17, 18 et 19.

● Le plan de chasse isard 2020

Les comptages isards, en raison des restrictions de regroupements, n'ont pas eu lieu en mai-juin 2020

Le plan de chasse Isard était de 534 animaux pour 2020.

436 ont été prélevés, soit un taux de réalisation constant de 82%.

● Le plan de chasse mouflon 2020

6 attributions, dont 3 jeunes et 3 males (1 par commune pour les 3 communes, d'Asson, Arthez d'Asson et Bruges).

*1 réalisation.

LA SURVEILLANCE SANITAIRE EN ZONE DE TUBERCULOSE BOVINE

↳ 370 communes en 2020 en zone de protection ou de surveillance, soit 68% du territoire, 4% de plus qu'en 2019.

↳ 364 blaireaux prélevés sur un objectif fixé par la DDPP de 521. (Année civile 2020)

15 blaireaux positifs.

↳ 235 sangliers prélevés sur un objectif de 280. (Année cynégétique 2019/2020)

16 sangliers positifs.

↳ La campagne va se poursuivre sur 2021 avec, toujours, un suivi renforcé des terriers à proximité des foyers bovins et dans un rayon de 2 km.

LE PETIT GIBIER

● Le lapin

736 lapins de reprise en provenance du sud de l'Espagne ont été de nouveau réintroduits sur 8 sociétés communales et intercommunales.

● Le lièvre

En raison des restrictions sanitaires, la plupart des comptages n'ont pas été effectués.

Sur la saison 2019/2020, première campagne, à partir de laquelle les bracelets sont valides durant 3 ans, 410 lièvres ont été prélevés par 39% communes qui chassent le lièvre et 636 équipes de chasseurs, à comparer à 719 en 2018/2019.

En 2019/2020, 728 attributions supplémentaires ont été accordées à 100 demandeurs

286 Lièvres ont été prélevés.

● Le petit gibier de montagne

Grand tétras :

Sur 47 secteurs prospectés, l'indice de reproduction inférieur à 1 en 2020 (0.81 oiseau par poule) n'a pas permis la chasse du grand tétras, les données sont malgré tout plus encourageantes qu'en 2019, 22 oiseaux supplémentaires sur les mêmes secteurs ont été recensés.

Perdrix grise :

Sur 89 secteurs prospectés, 447 oiseaux ont été observés avec des compagnies de 2 à 18 jeunes. La bonne reproduction en 2020, tout comme en 2019 a permis l'attribution de 4 oiseaux par chasseur.

Au total, 61 oiseaux ont été prélevés.

LES MIGRATEURS

●La palombe

↳ En migration

2 106 447 pigeons ramiers ont été recensés lors de deux pics de migration, les 29 et 30 octobre (1 247 847 oiseaux) et le 5 novembre (680 405 oiseaux), soit 91.5% de la migration en 3 jours de passage.

La migration, avec des températures douces a été décalée de 7 à 8 jours par rapport aux années antérieures.

2020 est la 5^{ème} meilleure année en termes de migration vers les Pyrénées depuis 1999.

La migration s'est faite de manière relativement équilibrée, d'Arnéguy à Urrugne.

↳ En hivernage

2M 376 656 oiseaux ont été dénombrés en décembre 2020 dans les dortoirs du sud-ouest et 1M 595 037 en janvier 2021.

Il s'agit de la meilleure année de comptage enregistrée depuis 1999, on peut parler de record pour le département du Gers avec plus d'un million d'oiseaux dénombré en décembre et plus de 620 000 en janvier, du jamais vu également dans les Hautes-Pyrénées avec plus de 400 000 oiseaux.

Dans notre département seulement plus de 77 000 oiseaux ont été dénombrés en décembre et en janvier.

↳ Le classement E.S.O.D. de la palombe

La palombe a été classée ESOD de nouveau cette année 2020 sur 43 communes de la même zone périurbaine de Pau, 2 communes supplémentaires se sont rajoutées.

●La bécasse

↳ 6999 chasseurs étaient détenteurs d'un carnet bécasse papier ou électronique, contre 7529 en 2019/2020.

↳ 17 208 bécasses ont été prélevées en 2019/2020, 13 859 en 2018/2019, 20 364 en 2017/2018, 18 000 en 2016/2017, 11441 en 2015/2016.

●L'alouette

↳ Les baguages alouette

Se réalisant habituellement pendant la migration, n'ont pas pu se réaliser durant la seconde période de confinement.

↳ Les prélèvements d'alouettes par les chasses traditionnelles

*Seulement 1358 alouettes ont été prélevées avant le commencement de la seconde période de confinement.

LES ADHERENTS DE LA FEDERATION DES CHASSEURS

↳ * 542 adhérents territoriaux.

↳ *12 224 validations annuelles

225 nouveaux chasseurs annuels

3055 validations nationales

53 validations temporaires pour 9 jours

Et 65 validations temporaires pour 3 jours.

*Soit 15 622 adhérents internes au département et 88 adhérents extérieurs au département.

La diminution du permis national a amené la disparition des permis bi-départementaux et de plusieurs validations temporaires, dont les recettes ont été compensées par la FNC.

↳ 11 777 e-validations, soit 75%

↳ 9018 chasseurs s'assurent au guichet unique, soit 57%.

↳ 3 253 abonnés à la revue régionale chasseurs en nouvelle Aquitaine, soit 21%.

LE PERMIS DE CHASSER

Sur les 358 candidats inscrits, 77.5% des candidats présents ont été reçus, soit 258 nouveaux détenteurs d'un permis de chasser en 2020.

76% d'entre eux ont moins de 36 ans.

LES FORMATIONS

*Ont suivi les différentes formations proposées par la fédération, elles aussi impactées par le COVID :

- Gardes particuliers : 27 chasseurs.
- Piégeage : 53 personnes.
- Chasse accompagnée : 15 personnes
- Chasse à l'Arc : 47 chasseurs.
- Chefs de battue : 329 chasseurs
- Hygiène de la venaison : 24 participants

ACCUEIL DANS LES TERRITOIRES DE CHASSE

10.8% des territoires, soit 66 sociétés de chasse avaient répondu à l'enquête sur l'accueil dans les territoires de chasse initiée par la FDC, afin de développer de l'entraide entre structures cynégétiques. Ces 66 territoires ont été de nouveau enquêtés pour valider leur réponse, avant toute mise en relation.

RECYCLAGE DES CARTOUCHES

Au terme des 4 premières années, plus de 10 tonnes ont été collectées et recyclées via Suez Environnement sur le 64 (en comptant les cartouches de 2 Ball trap, Ribarrouy et Hasparren).